ABIOS CONSULTING SARL

Au capital de 3 000,00 Euros
Siège social :
45, rue des Rivières
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

532 551 298 RCS LYON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 08/02/2024

Le 08/02/2024, à 09 :00, Monsieur Gilles DEFER, associé unique de la société **ABIOS CONSULTING SARL** en sommeil depuis le 28 Février 2023, a adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1

L'associé unique constate que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Après avoir approuvé les comptes arrêtés au 30 septembre 2023 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

La société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ou de réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

Résolution n° 2

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes à la résolution adoptée ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Le gérant associé unique
Gilles DEFER

Signé électroniquement le 19/02/2024 par
Gilles DEFER

Signed with universign